



Protocole de liquidation de la communauté

Par divorcedifficile

Bonjour,

Dans le cadre de mon divorce, nous sommes tombés d'accord avec mon épouse sur les conditions de liquidation de la communauté et le montant de la prestation compensatoire.

Comment formaliser cet accord ? Existe-il des modèles de protocoles ? Si oui, ce protocole doit-il être signé avec nos avocats ? Devant notaire ?

Merci d'avance !